



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/20370/Add.13
10 avril 1989

ORIGINAL : FRANCAIS

**EXPOSE SUCCINCT DU SECRETAIRE GENERAL SUR LES QUESTIONS
DONT EST SAISI LE CONSEIL DE SECURITE ET SUR LE POINT
OU EN EST LEUR EXAMEN**

Additif

Conformément à l'article 11 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général présente l'exposé succinct ci-après.

La liste des questions dont le Conseil de sécurité est saisi figure dans le document S/20370 du 11 janvier 1989.

Au cours de la semaine qui s'est terminée le 8 avril 1989, le Conseil de sécurité ne s'est prononcé sur aucune de ces questions.
